

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 20 novembre 2020

### **Cas de méningite à Floirac : une campagne de vaccination contre le méningocoque B programmée les 23 et 24 novembre pour les personnels et les enfants des écoles maternelles Pierre et Marie Curie et Jean-Jaurès**

Suite à **des cas d'infections invasives à méningocoque (méningite) détectés en petite section de maternelle à l'École Pierre et Marie Curie de Floirac**, l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la Protection maternelle et infantile du Conseil départemental de la Gironde et l'Education nationale, propose une campagne de vaccination contre le méningocoque B programmée le lundi 23 novembre et le mardi 24 novembre 2020.

**Dès confirmation des cas de méningite le 9 novembre, les membres du personnel et les enfants** qui avaient eu des contacts rapprochés avec les enfants malades, **à l'école maternelle Pierre et Marie Curie ou au centre de loisirs de l'école Jean-Jaurès**, ont immédiatement reçu **un traitement antibiotique préventif (Rifadine)**.

**Le Centre national de référence des méningocoques ayant validé l'efficacité du vaccin Bexsero pour la souche incriminée, une vaccination est proposée à l'ensemble des personnels et des enfants des collectivités fréquentées par les enfants malades. Au total, 300 personnes sont concernées.** La vaccination sera effectuée par des personnels de la Protection maternelle et infantile et des médecins du secteur dans des locaux mis à disposition par la mairie de Floirac.

L'infection invasive à méningocoque se transmet **par le biais des sécrétions rhinopharyngées** (toux, postillons...) lors de **contacts proches et prolongés** avec la personne malade dans les 10 jours qui ont précédé l'apparition de la maladie. **La vaccination a pour objectif de supprimer le risque de réintroduction de la bactérie et de nouveaux cas dans la collectivité à long terme.**

**Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine**  
N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)

### Qu'est-ce qu'une infection invasive à méningocoque ?

**Les infections à méningocoques sont dues à une bactérie**, *Neisseria meningitidis*, principalement de sérogroupes A, B, C, W et Y. En France, les principaux sérogroupes sont le B et le C.

**Les méningocoques peuvent être présents dans l'arrière de la gorge**, sans pour autant rendre malade : 5 à 10 % de la population sont porteurs de la bactérie sans symptômes.

### Comment se transmet cette maladie ?

La contamination se produit par des contacts proches et prolongés avec un porteur du germe. Cette bactérie se transmet, par exemple, par la toux ou les postillons.

Dans certains cas, les méningocoques peuvent se multiplier et passer dans le sang : on parle d'« infection invasive à méningocoque » (IIM).

Les formes les plus graves des infections à méningocoques sont les méningites (infections du liquide et des membranes qui enveloppent le cerveau) et les septicémies. Elles peuvent conduire au décès ou laisser des séquelles importantes.

### Quels sont les signes ?

L'apparition sur le corps de taches rouges ou violacées qui s'étendent très rapidement est le signe d'un *purpura fulminans*, une complication redoutable, mortelle dans 20 à 30 % des cas en quelques heures en l'absence de traitement administré en urgence.

Les infections invasives à méningocoques sont, en France, des maladies à déclaration obligatoire (les professionnels de santé doivent informer les agences régionales de santé, chargée de mettre en place les mesures de gestion nécessaires).

**En France, les infections graves à méningocoques touchent environ 600 personnes par an (deux tiers de méningites, un tiers de septicémies). Les personnes les plus touchées sont les enfants de moins d'1 an, les enfants entre 1 et 4 ans et les jeunes adultes non protégés de 15 à 24 ans.**